

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00241 Numéro SIREN : 830 232 385 Nom ou dénomination : A.D.L.S

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 2079

Etats Financiers

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



Bilan actif

	30/11/2023 (12 mois)		30/11/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	30 000,00	- 30 000,00		4 527,84
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				769,13
Autres immobilisations corporelles	130 654,81	- 94 821,82	35 832,99	54 952,47
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 000,00		10 000,00	13 330,20
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	170 654,81	- 124 821,82	45 832,99	73 579,64
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	69 213,12		69 213,12	86 827,12
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	
Divers				
Disponibilités	190 320,38		190 320,38	239 292,39
Charges constatées d'avance (3)	5 512,90		5 512,90	6 095,06
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	365 046,40		365 046,40	332 214,57
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	535 701,21	- 124 821,82	410 879,39	405 794,21

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Part à plus d'un an

Bilan passif

	30/11/2023 (12 mois)	30/11/2022 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500,00	7 500,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	750,00	750,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	243 562,63	
Report à nouveau		239 240,85
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	50 109,06	34 321,78
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	301 921,69	281 812,63
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 796,74	58 871,65
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22,84	
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 224,28	45 188,73
Dettes fiscales et sociales	27 513,01	19 921,20
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 400,83	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	108 957,70	123 981,58
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	410 879,39	405 794,21
(1) Dont à moins d'un an	106 580,12	93 239,15
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

JH

Compte de résultat

	30/11/2023 (12 mois)	30/11/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Ventes de marchandises	1 002 113,95	967 977,42
Production vendue - biens		
Production vendue - services		
Chiffre d'affaires net	1 002 113,95	967 977,42
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	8 975,58	15 991,50
Autres produits	200,21	209,01
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 011 289,74	984 177,93
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	638 893,15	622 876,53
Variations de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 134,00	1 381,00
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	181 646,80	185 824,30
Impôts, taxes et versements assimilés	1 952,89	1 891,87
Salaires et traitements	89 860,94	96 409,65
Charges sociales	11 075,09	12 738,78
Dotations aux amortissements sur immobilisations	28 236,89	20 456,85
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	288,65	456,19
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	953 088,41	942 035,17
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	58 201,33	42 142,76
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers		
Produits de participation (1)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)		
Autres intérêts de produits assimilés (1)	3 349,10	2 054,04
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 349,10	2 054,04
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	498,37	769,77
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	498,37	769,77
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 850,73	1 284,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	61 052,06	43 427,03

	30/11/2023 (12 mois)	30/11/2022 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)</i>		1 086,25
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	3 796,76	
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	3 796,76	1 086,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)</i>		3 781,50
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	3 796,76	
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions</i>		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 796,76	3 781,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		- 2 695,25
<i>Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)</i>		
<i>Impôts sur les bénéfices (X)</i>	10 943,00	6 410,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 018 435,60	987 318,22
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	968 326,54	952 996,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	50 109,06	34 321,78

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts sont intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires : 6 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Approche par composants

Il n'existe pas d'immobilisations significatives susceptibles de donner lieu à une approche par composants.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...)

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

A.D.L.S.
Société par actions simplifiée
au capital social de 7 500 euros
Siège social : Rue d'Alençon - Centre commercial Carrefour
61250 CONDE SUR SARTHE
830 232 385 RCS D'ALENÇON

Ci-après la « **Société** »

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 MAI 2024
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2023**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 novembre 2023 s'élevant à 50 109,06 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 109,06 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	30 0000,00 euros
Soit 40,00 euros par action	
Le solde	20 109,06 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à	263 671,69 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 271 921,69 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

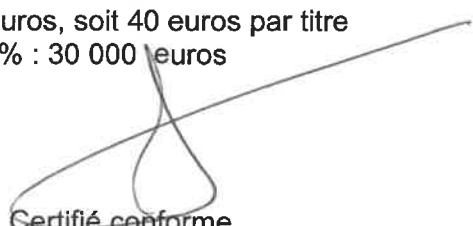
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 novembre 2020 : Néant

Exercice clos le 30 novembre 2021 : 100 000 euros, soit 133,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000 euros

Exercice clos le 30 novembre 2022 : 30 000 euros, soit 40 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000 euros


Certifié conforme
La Présidente